



**MINISTÈRE
DE L'INTÉRIEUR**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**SÉCURITÉ
ROUTIÈRE VIVRE,
ENSEMBLE**

Délégation à la Sécurité Routière

DSR/ERPC/BRF

AVIS DE FORMATION

APPROFONDISSEMENT ÉVALUATION PERMIS MOTO Sessions 2026

Au-delà des formations obligatoires, les inspecteurs du permis de conduire et de la sécurité routière (IPCSR) peuvent avoir besoin de formations d'approfondissement à l'évaluation.

L'expertise, nécessaire à l'évaluation des examens de la catégorie moto, requiert une connaissance précise de la procédure d'évaluation entrée en vigueur le 1^{er} mars 2020 pour les épreuves hors et en circulation.

C'est pourquoi une action consistant en une réactualisation des connaissances et des pratiques professionnelles d'évaluation concernant la procédure moto est proposée dans le cadre de la formation continue.

Cette formation apporte les éléments juridiques et techniques nécessaires à l'amélioration des pratiques professionnelles. Ses modalités et contenus sont adaptés de façon à répondre aux difficultés particulières rencontrées par les agents concernés.

Objectifs de la formation :

- Réactualiser les connaissances et les compétences en matière d'évaluation des candidats aux examens de la catégorie moto ;
- Savoir réaliser des examens de qualité dans le respect de la procédure d'évaluation moto pour les épreuves hors et en circulation.

Programme :

- Rappel théorique :
 - ▶ déroulé de l'épreuve hors circulation : les spécificités selon le type de véhicule et la catégorie de permis, les principes d'évaluation et de notation ;
 - ▶ déroulé de l'épreuve en circulation : consignes de départ, définition des compétences et des notations, élaboration des parcours d'examen, modalités d'évaluation, relevé des indices positifs et négatifs, verbalisation des indices négatifs et positifs pertinents et du constat de l'erreur éliminatoire, processus de raisonnement ;
- Pratique :
 - ▶ simulation d'examens complets avec réalisation du bilan de compétences (épreuves hors et en circulation).

<u>Durée de la formation</u>	2,5 jours
<u>Nombre de stagiaires / session</u>	12 agents maximum par session
<u>Public cible</u>	IPCSR
<u>Lieu de la formation</u>	INSERR à Nevers (58)
<u>Dates des sessions</u>	- du lundi 30 mars 2026 à 9h00 au mercredi 1er avril 2026 à 12h00
	- du mercredi 1er avril 2026 à 13h30 au vendredi 3 avril 2026 à 16h00
	- du mercredi 8 avril 2026 à 13h30 au vendredi 10 avril 2026 à 16h00
	- du lundi 7 septembre 2026 à 9h00 au mercredi 9 septembre 2026 à 12h00
	- du mercredi 9 septembre 2026 à 13h30 au vendredi 11 septembre 2026 à 16h00
	- du lundi 5 octobre 2026 à 9h00 au mercredi 7 octobre 2026 à 12h00
<u>Ventilation théorie / pratique</u>	1 jour de théorie / 1,5 jour de pratique